

RAPPORT ANNUEL 2021
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY



Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
Édifice Andrée P. Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
ConseilQuartier.Pointe-de-Sainte-Foy@ville.quebec.qc.ca

27 AVRIL 2021

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2.	PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	4
2.1.	Description générale d'un conseil de quartier	4
2.2.	Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	4
2.3.	Membres	5
	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
2.4.	Assemblées	6
2.5.	Communications publiques	7
3.	LES DOSSIERS EN 2021	9
3.1.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	9
3.2.	VIE COMMUNAUTAIRE.....	9
3.3.	MOBILITÉ DURABLE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE	10
3.4.	AMÉNAGEMENT URBAIN, PARCS ET BOISÉS	11
3.5.	AUTRES ACTIVITÉS DE PARTICIPATION PUBLIQUE, DEMANDES D'APPUI ET RELATIONS AVEC LES AUTRES CONSEILS DE QUARTIER	12
4.	ÉTATS FINANCIERS	13
4.1.	Bilan au 31 décembre 2021	13
4.2.	État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2021	14
5.	PLAN D'ACTION 2021-2022.....	15
	ANNEXE I.....	22

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à vous, résident.e.s de la Pointe-de-Sainte-Foy,

Après quatre ans d'implication au Conseil de quartier, dont deux ans à titre de présidente, je quitte à la fin de mon second mandat avec le sentiment du devoir accompli. Malgré les contraintes des mesures sanitaires, 2021 a été l'année où le Conseil de quartier :

- A formé un conseil d'administration complet, alors que le nombre de candidatures à l'assemblée générale annuelle a excédé le nombre de postes disponibles en élection;
- A montré sa pertinence lors de la demande d'opinion concernant le projet de changement de zonage de la rue du Campanile;
- A fait le plein de nouveaux membres sur sa page Facebook, s'est fait connaître dans un journal local et a collaboré avec d'autres organismes du quartier, soit les Loisirs Saint-Benoît, les Amis du boisé Neilson et les conseils d'établissement d'écoles primaires du quartier;
- S'est doté d'un plan d'action centré sur sa mission et sur les enjeux particuliers du quartier.

Merci encore à vous, chers collègues du conseil d'administration, d'avoir mis la main à la pâte en lien avec ces réalisations et pour bien d'autres que je n'ai pas mentionnées.

Je souhaite le plus grand des succès aux administrateur.trice.s qui formeront le conseil d'administration 2022-2023. Plusieurs dossiers d'intérêt seront à l'ordre du jour, notamment :

- La relance des activités de bon voisinage du projet de réseau structurant de transport en commun. Depuis 2018, le Conseil de quartier a soulevé à maintes reprises sa préoccupation concernant la nécessité de travailler à améliorer l'acceptabilité sociale du projet dans le quartier.
- La protection des boisés. Le Conseil de quartier s'est fait le porte-voix de cet enjeu depuis de nombreuses années et la mobilisation citoyenne en lien avec le boisé Neilson en fait un enjeu incontournable pour le quartier.
- La vitalité de la rue du Campanile. Tout au long de l'année, le Conseil de quartier a été interpellé par de nombreux citoyen.ne.s à propos du grand nombre de locaux commerciaux vacants et de l'état de ses infrastructures.

Longue vie au conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy!

Marie-Eve Normandeau, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyen.ne.s du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyen.ne.es avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales, met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en regard de l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

Le conseil de quartier a été constitué à la demande de la population en février 2007. Les limites du territoire du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy sont illustrées par la carte ci-dessous :



2.3. Membres

Un conseil de quartier est composé de onze membres : quatre femmes et quatre hommes élu.e.s par la population du quartier, auquel.le.s peuvent s'ajouter trois membres cooptés. Les administrateur.trice.s doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électorales. Au cours de 2021, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy		
Fonction	Janvier à avril	Avril à décembre
Présidente	Marie-Eve Normandeau	Marie-Eve Normandeau
Vice-présidente	Johanne Elsener	Kesso Imane Habiba • Administratrice cooptée
Secrétaire	Sophie L'Archevêque • Janvier-mars Olivier Lacombe • Mars-avril	Olivier Lacombe
Trésorière	Andréa Giguère	Andréa Giguère
Administratrice	Louise Fantini	Louise Fantini
Administratrice	—	Marie-Ève Duchesne
Administrateur	Martin Noël	Martin Noël
Administrateur	Simon Mathias Poulin	Jacques Pelchat
Administrateur	—	Luc Fournier
Administratrice cooptée	—	Valérie Poirier
Administrateur coopté	—	Jean-Luc Lavoie • Mai à août • Novembre-décembre
Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy	Anne Corriveau	Anne Corriveau
Équipe de soutien		
Conseiller en consultations publiques	Dave Gagnon-Pelletier	
Secrétaire de soutien	Kathleen Breault	

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

2.4. Assemblées

En 2021, le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu huit rencontres (l'assemblée générale annuelle et sept assemblées ordinaires). Conformément aux mesures sanitaires prescrites par le gouvernement du Québec, de même qu'aux recommandations formulées par la Ville de Québec, l'ensemble de ces assemblées ont été tenues en virtuel, sur la plateforme de visioconférence Zoom.

Assemblées 2021 du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
16 février	1 ^{ère} assemblée ordinaire (en ligne)
24 mars	2 ^e assemblée ordinaire (en ligne)
28 avril	Assemblée générale annuelle (en ligne)
26 mai	3 ^e assemblée ordinaire (en ligne) <ul style="list-style-type: none">• Demande d'opinion
23 juin	4 ^e assemblée ordinaire (en ligne)
29 septembre	5 ^e assemblée régulière (en ligne)
27 octobre	6 ^e assemblée ordinaire (en ligne)
24 novembre	7 ^e assemblée ordinaire (en ligne)

Une fois adoptés, les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site de la Ville de Québec, dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/pointesaintefoy/index.aspx

2.5. Communications publiques

Présence dans les médias traditionnels

Au cours de 2021, le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a été sollicité à trois reprises par des journalistes dans le cadre d'un article et d'un reportage-télé au sujet du projet de tramway ainsi que dans le cadre d'un article portant sur la rue du Campanile:

- *Tramway: le maire Juneau s'inquiète pour le terminus Le Gendre* paru le 23 février 2021 dans le Journal de Québec. [Lien vers l'article](#)
- Reportage portant sur les réactions des citoyens concernant le projet de Tramway de TVA Nouvelles 17h30 de Québec diffusé le 24 février 2021. [Lien vers le reportage](#) (41:09 à 43:33)
- *La triste mine du Campanile* paru le 19 juin 2021 dans le Journal Le Soleil. [Lien vers l'article](#)

En août 2021, le Conseil de quartier a fait l'objet d'un article dans le média local d'information *Le Journal de Sainte-Foy*. Cet article, joint en annexe, présentait les membres du Conseil tout en soulignant ses 15 années d'existence.

Présence dans les médias sociaux

En mars 2021, la présentation visuelle, l'organisation du contenu et les règles de la communauté du [groupe Facebook](#) du conseil ont été bonifiées.



Entre janvier et décembre 2021, une trentaine de publications ont été partagées sur le fil d'actualités en plus des publications provenant de quelques membres du groupe. Les contenus publiés visaient essentiellement à :

- Informer les résidents et collaborateurs du Conseil de quartier des actions pertinentes planifiées ou prises par ses administrateurs (décision, projet ou dossier à l'étude, consultation, etc.)
- Promouvoir l'élection annuelle, les postes à combler et partager les publications des personnes sollicitant des appuis à leur candidature comme administrateur du conseil.

- Reconnaître la contribution de résidents du quartier (arrivées et départs au Conseil, initiative remarquable, etc.).
- Partager, dans un esprit de collaboration réciproque, certaines publications d'autres organismes touchant le quartier, dans le respect de la raison d'être du Conseil de quartier.
- Partager les publications des résidents souhaitant soulever ou commenter un enjeu d'actualité touchant le quartier.

Entre janvier et décembre 2021, le nombre de membres du groupe Facebook est passé d'une quarantaine à environ 140 personnes.

Les règles de la communauté du groupe sont les suivantes :

☰	1 Pas de promotions, ni de contenu indésirable	☰
	L'auto-promotion, le contenu indésirable et les liens non pertinents ne sont pas autorisés.	
☰	2 Pertinence des contenus et des échanges	☰
	Bien que le groupe soit ouvert à tous, seuls les contenus liés à la mission du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy de la ville de Québec sont autorisés.	
☰	3 Soyez aimable et courtois	☰
	Traitons tout le monde avec respect. Il est normal d'avoir des débats constructifs, mais il est essentiel de rester aimable.	
☰	4 Communiquez avec nous par courriel	☰
	SVP, privilégiez l'adresse courriel indiquée dans la bannière supérieure pour acheminer toute question ou commentaire au sujet des actions du conseil ou d'un enjeu du quartier.	
☰	5 Contactez le 311	☰
	Pour toute demande d'intervention de la Ville, contactez le 311.	

3. LES DOSSIERS EN 2021

3.1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Élaboration d'un plan d'action

Au cours de l'année 2021, les administratrices et les administrateurs ont entrepris l'élaboration d'un plan d'action. Au terme de cette démarche collective, monsieur Martin Noël a proposé aux membres du conseil d'administration un document étoffé synthétisant les fruits du vaste travail de recherche, de consultation et de concertation qu'il a abattu. Ce dernier a été formellement adopté par le conseil d'administration lors de l'assemblée ordinaire du 24 novembre 2021.

Ce document énonce non seulement la vision qui anime le Conseil de quartier, mais également les orientations et les objectifs qui structurent son action. L'adoption de ce dernier a permis au Conseil de se centrer sur sa mission, laquelle se retrouve désormais au cœur du processus décisionnel. Au surplus, l'articulation des diverses orientations de ce plan en une série d'objectifs à la fois concrets et mesurables permettra d'évaluer avec précision la progression du Conseil dans la réalisation de sa vision.

Structuration du secrétariat et conservation des archives

Conformément aux dispositions du plan d'action décrit précédemment, le secrétaire du conseil d'administration, monsieur Olivier Lacombe, a amorcé une démarche d'organisation du secrétariat et de réappropriation des archives du Conseil de quartier. Ainsi, ce dernier a entrepris de doter le Conseil d'un accès à la plateforme numérique *Google*. Ce faisant, les membres du Conseil de quartier auront accès à plusieurs outils numériques susceptibles de faciliter le travail du conseil d'administration, notamment une boîte courriel collective, un agenda partagé, de même qu'un espace de stockage pour les documents et les archives du conseil. Quant à ces dernières, une démarche visant à obtenir copie des archives détenues par la Ville de Québec a également été initiée.

3.2. VIE COMMUNAUTAIRE

Motion de félicitations pour M^{me} Catherine Lapointe

Lors de son assemblée ordinaire du 16 février 2021, le Conseil d'administration a adopté une motion félicitant M^{me} Catherine Lapointe, enseignante à l'École du Campanile, pour le projet artistique « Poésie arboricole » qu'elle a réalisé avec les élèves de sa classe. Ensemble, ils et elles ont orné le boisé du Campanile de nombreuses bannières portant des poèmes écrits par les élèves. Les membres du Conseil ont tenu, au nom de l'ensemble des citoyens du quartier, à saluer cette initiative ayant accompli l'exploit de susciter l'émerveillement au cœur d'une pandémie.

Fêtes de quartier et collaboration avec l'organisme *Loisirs Saint-Benoît*

Grâce à l'implication soutenue de monsieur Jean-Luc Lavoie, membre coopté du Conseil d'administration représentant l'organisme *Loisirs Saint-Benoît*, le Conseil de quartier a

pu renouveler sa collaboration avec cet organisme bien implanté dans la Pointe-de-Sainte-Foy.

Ainsi, les fêtes de quartier organisées de main de maître par *Loisirs Saint-Benoît* ont permis aux membres du Conseil de s'impliquer plus avant dans la vie communautaire de notre quartier. La participation bénévole de plusieurs administrateurs à la soirée festive de la Fête du Canada, le 1^{er} juillet 2021, de même qu'à la fête de quartier qui s'est déroulée le 21 août 2021 à la place du Campanile, aura permis de concrétiser cette précieuse collaboration entre ces deux acteurs de notre communauté.

Lors de ces deux événements, lesquels furent de francs succès, les administrateurs présents ont d'ailleurs pu rencontrer plusieurs citoyens du quartier et échanger avec ces derniers sur divers enjeux touchant le quartier. Comme plusieurs administrateurs l'ont alors souligné, ce fut une belle occasion de faire connaître le travail du Conseil tout en prenant le pouls du quartier et de sa population.

Fermeture du comptoir postal du Campanile

À la suite de la fermeture du bureau de poste situé dans les locaux de la pharmacie Brunet du Campanile, des citoyens ont exprimé leur inquiétude de voir disparaître un service de proximité que fréquentaient et appréciaient les résidents du secteur du Campanile. Ces préoccupations étaient évidemment partagées par les membres du Conseil d'administration. Prenant acte de la situation, ces derniers ont donc résolu de s'adresser au député fédéral de Louis Hébert, monsieur Joël Lightbound, afin de l'informer de la situation et de tenter d'y apporter une solution satisfaisante (Résolution 21-CA-35).

À ce jour, la Société canadienne des postes demeure disposée à établir un nouveau comptoir postal dans le secteur du Campanile. Cela dit, tout indique pour l'instant qu'aucun des commerçants du secteur n'est en mesure d'accueillir une telle concession, compte tenu des garanties exigées par *Postes Canada* et de la pénurie de main-d'œuvre à laquelle tous sont confrontés.

3.3. MOBILITÉ DURABLE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Consultation portant sur la *Vision de la mobilité active*

Au cours du printemps 2021, la Ville de Québec a lancé une [consultation publique](#) dans le cadre de l'élaboration de sa [Vision de la mobilité active](#). Dans le cadre de cette initiative de participation publique, le Conseil a déposé un mémoire soulignant l'importance des modes de transport actifs, de même que leurs nombreux bénéfices tant pour la santé des citoyens que pour la qualité des milieux de vie. Les principales recommandations de ce mémoire portaient sur la limitation de la circulation automobile « de transit », la poursuite du développement du réseau cyclable de notre quartier et l'amélioration des aménagements destinés aux piétons.

Stratégie de sécurité routière – Programme de mobilisation

Au cours de l'année 2021, le Conseil a approché le Conseil de quartier Saint-Louis, de même que les conseils d'établissement de l'École du Campanile et de l'École d'éducation internationale Filteau, afin de développer un projet dans le cadre du

Programme de mobilisation associé à la *Stratégie de sécurité routière* de la Ville de Québec. Malgré les efforts soutenus de madame Andréa Giguère, l'administratrice ayant porté ce projet au sein du Conseil, la réalisation de ce projet doit cependant être reportée à l'automne 2022 en raison de contraintes d'horaires et d'autres impondérables.

Cela dit, il est à noter que la communication entre le Conseil de quartier et les Conseils d'établissements est néanmoins établie et que ces derniers ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour ce projet, lequel pourra être mis sur pied et étoffé au cours de la prochaine année.

Table de concertation « vélo » des conseils de quartier

Outre les actions susmentionnées, le Conseil a été représenté auprès de la Table de concertation « vélo » des conseils de quartier par ses administrateurs. En effet, messieurs Olivier Lacombe et Luc Fournier assurent la représentation du Conseil auprès de la Table et assistent à ses assemblées afin d'être informés à la fois des plus récents développements en ce qui concerne le développement du réseau cyclable et des initiatives des divers conseils de quartier en ce sens.

Dans le cadre de sa participation aux travaux de la Table, le conseil d'administration a notamment adopté une résolution appuyant l'initiative de la Table visant à réduire les délais et inconvénients associés à l'ouverture et la fermeture saisonnière du réseau cyclable (Résolution 21-CA-09).

3.4. AMÉNAGEMENT URBAIN, PARCS ET BOISÉS

Aménagement hivernal du Boisé des Compagnons

Au cours de l'année 2021, le Conseil a poursuivi ses efforts afin de bonifier l'aménagement hivernal du Boisé des Compagnons, notamment l'implantation des sentiers hivernaux que de nombreux marcheurs et fondeurs fréquentent désormais. Cette année, les efforts du Conseil avaient pour objectif de favoriser la cohabitation de ces deux usages des sentiers hivernaux en réduisant les risques d'empiétement et d'interférence (Résolution 21-CA-27).

Grâce à l'implication soutenue de monsieur Luc Fournier, membre du conseil d'administration, le Conseil a amorcé une collaboration profitable avec les responsables de ces aménagements afin d'en assurer la convivialité et d'en poursuivre la bonification.

Signalisation et aménagement du Chemin du Pavillon (Parc de la plage Jacques-Cartier)

Au fil des assemblées tenues en 2021, le Conseil a assuré le suivi de ses recommandations concernant l'aménagement et la signalisation routière en place sur le Chemin du pavillon.

Les membres du Conseil ont en effet réitéré leurs préoccupations quant à la cohabitation des automobilistes, des cyclistes et des piétons qui empruntent cette voie de circulation, et ce, compte tenu de sa configuration particulière. En effet, l'aménagement actuel des lieux oblige notamment les piétons à traverser la voie de circulation au détour d'une courbe prononcée et d'une pente abrupte empruntée par les automobilistes qui accèdent au stationnement du pavillon de la Plage Jacques-Cartier.

À ce jour, le Conseil demeure en dialogue avec la Ville de Québec à ce sujet.

3.5. ACTIVITÉS DE PARTICIPATION PUBLIQUE, DEMANDES D'APPUI ET RELATIONS AVEC LES AUTRES CONSEILS DE QUARTIER

Au fil de l'année 2021, les membres du conseil d'administration ont également participé à diverses séances d'information organisées par la Ville de Québec ou d'autres organisations partenaires. Ainsi, des membres du Conseil ont notamment assisté à :

- une présentation organisée dans le cadre de la consultation publique relative à la Stratégie de développement durable proposée par la Ville de Québec;
- une séance d'information portant sur les nouvelles limites de vitesse mise en vigueur dans le quartier tenue dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec;
- une séance de travail des président.e.s des Conseils de quartier portant sur la mise en œuvre de la *Politique de consultation publique* de la Ville de Québec;

À l'invitation du Conseil de quartier de Cap-Rouge, le Conseil d'administration a par ailleurs adopté, lors de son assemblée ordinaire du 26 mars 2021, une résolution appuyant l'initiative du G.I.R.A.M (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu) et d'autres organismes demandant la tenue d'audiences publiques du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) au sujet du Projet *Laurentia* (Résolution 21-CA-10).

4. ÉTATS FINANCIERS

En 2021, 1 156,92 \$ ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier et l'encaisse était de 487,09 \$ au 31 décembre 2021.

4.1. Bilan au 31 décembre 2021

Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2021	2020
Actif		
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse	487,09 \$	816,01 \$
Compte à recevoir	1 125,00 \$	944,00 \$
Total de l'actif	1 612,09 \$	1 760,01 \$
Passif		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes à payer	0,00 \$	116,00 \$
Total du passif	0,00 \$	116,00 \$
Actif net	1 612,09 \$	1 644,01 \$

4.2. État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2021

Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	944,00 \$	885,00 \$
Ristourne	0,40 \$	0,63 \$
Total des produits	944,40 \$	885,63 \$
Charges		
Secrétariat	840,00 \$	620,00 \$
Immatriculation (Registraire des entreprises)	95,04 \$	36,00 \$
Reconnaissance aux anciens administrateurs	186,48 \$	0,00 \$
Réalisation du plan d'action	0,00 \$	250,00 \$
Publicité et promotion	0,00 \$	0,00 \$
Intérêts et frais bancaires	35,40 \$	41,30 \$
Total des charges	1 156,92 \$	947,30 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	(212,52 \$)	(61,67 \$)

5. PLAN D'ACTION 2021-2022

Adopté par résolution (21-CA-36) le 24 novembre 2021.

Orientation	Action	Indicateur	Échéancier	Statut au 31 décembre
Fonctionnement du conseil de quartier				
1. Centrer le conseil sur sa mission et ses valeurs	<p>Créer une grille de critères guidant les interventions du conseil</p> <p>Intégrer notamment les notions de protection environnementale, de la canopée urbaine, de la qualité de l'air, de préservation des boisés et d'harmonie architecturale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une grille approuvée en séance • Adopter un plan d'action en séance devant public 	<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2022 • Automne 2021 	<p>Non débutée</p> <p>Plan d'action adopté en novembre</p>
2. Préserver la mémoire du Conseil de quartier	<p>Adopter un système d'archivage électronique tel <i>Dropbox</i> ou <i>Google Drive</i> et s'assurer de sa pérennité lors d'un changement de secrétaire du CA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un système maîtrisé par le secrétaire du Conseil • Un document décrivant un système d'archivage cohérent et documenté ainsi que les accès nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2022 	<p>Achat d'un disque dur externe en novembre</p> <p>Analyse des outils en infonuagique en cours</p>
3. Structurer les actions du Conseil pour agir en temps opportun	<p>Mettre en place et tenir à jour un calendrier partagé regroupant les dates des échéances des différents programmes touchant le Conseil de quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer le calendrier • Tenir le calendrier à jour 	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2022 • En continu 	<p>Non débutée</p>

4. Préserver la mémoire du conseil de quartier	Recruter des administrateurs en nombre suffisant	<ul style="list-style-type: none"> • Un CA complet à la suite de chaque AGA 	<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2022 	Non débutée
---	--	--	--	-------------

Orientation	Action	Indicateur	Échéancier	Statut au 31 décembre
Vie communautaire				
5. Tisser des liens avec d'autres organismes du quartier	Recruter des administrateur.trice.s ou participer aux instances d'autres organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Un représentant d'organisme au CA du conseil de quartier ou <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du CA actif sur d'autres instances 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	Jean-Luc Lavoie, représentant des Loisirs Saint-Benoît, administrateur au CA du conseil de quartier
6. Organiser le Prix du voisin remarquable	Solliciter des candidatures Rechercher des commanditaires et préparer les prix	<ul style="list-style-type: none"> • Remise du Prix du voisin remarquable 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel 	Non débutée
7. Collaborer avec des organismes pour la tenue d'activités sociales ou culturelles	Participation des administrateurs à des activités organisées par des organismes du quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins un événement 	<ul style="list-style-type: none"> • Annuel 	Collaboration à la tenue de deux fêtes de quartier avec les Loisirs Saint-Benoît
8. Recueillir les préoccupations des citoyens	Demander à avoir une boîte aux suggestions au centre communautaire Répondre au courriel reçu dans un délai de quelques jours	<ul style="list-style-type: none"> • Un CA complet à la suite de chaque AGA 	<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2022 	Non débutée – inopportun en 2021 compte tenu des mesures sanitaires

	<p>Assurer une présence une fois par mois au centre communautaire</p> <p>Amorcer une réflexion portant sur la mission du Conseil de quartier en matière de consultation publique et rédiger une politique qui guidera et encadrera son action en ces matières</p>			
--	---	--	--	--

Orientation	Action	Indicateur	Échéancier	Statut au 31 décembre
Communications publiques				
9. Structurer les communications publiques du conseil de quartier	Définir des orientations et des façons de faire en matière de publications, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Un document faisant consensus 	<ul style="list-style-type: none"> Annuel 	Réalisée
10. Contribuer à la vitalité du quartier	Faire la promotion d'événements des organismes du quartier	<ul style="list-style-type: none"> Un événement par saison 	<ul style="list-style-type: none"> En continu 	Relai des publications d'activités des Loisirs Saint-Benoît et des Amis du boisé Neilson dans le groupe Facebook du conseil de quartier

11. Faire connaître le conseil	Publier dans les médias locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Composition du conseil suivant les élections • Dossiers prioritaires à l'automne • Bilan de recrutement avant la période d'élection 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins trois fois par an 	Une publication dans le Journal de Sainte-Foy en août 2021
Mobilité durable et sécurité routière				
12. Relayer les besoins du quartier concernant le réseau cyclable	Assurer une représentation du conseil sur la table vélo des conseils de quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Un représentant à la majorité des séances de la table 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	Deux administrateurs font partie de la table vélo

Orientation	Action	Indicateur	Échéancier	Statut au 31 décembre
Mobilité durable et sécurité routière (suite)				
13. Relayer les besoins du quartier concernant le réseau de transport structurant	<p>Participer à toutes les activités d'information ou de consultation</p> <p>Assurer une représentation du conseil sur les instances de consultation de la ville</p> <p>Lancer une consultation publique sur les besoins des citoyens en ce qui concerne notamment l'aménagement de l'emprise d'Hydro-Québec (passage du tramway)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un administrateur minimum • Un administrateur minimum • Une consultation, en fonction de l'avancement du dossier à la ville 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu • En continu • À déterminer 	<p>Un administrateur responsable du dossier</p> <p>Aucune action de consultation ou d'information concernant le territoire de la Pointe-de-Sainte-Foy de la part de la Ville ou du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun en 2021</p>
14. Appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité routière	Participer au « Programme de soutien à la mobilisation Conseils de quartier, conseils d'établissement et comités de parents »	<ul style="list-style-type: none"> • Projet déposé • Travailler avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 novembre • En continu 	<p>De mai à novembre, élaboration d'un projet avec des partenaires</p> <p>Projet non déposé, en raison du retrait de certains partenaires</p>

Orientation	Action	Indicateur	Échéancier	Statut au 31 décembre
Aménagement urbain, parcs et boisés				
15. Relayer les besoins des citoyens concernant l'aménagement des parcs	Demander que l'aménagement et l'entretien hivernal du boisé des Compagnons répondent aux besoins des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre une résolution à cet effet 	<ul style="list-style-type: none"> • Automne 2021 	Résolution adoptée en octobre et suivi en novembre
	Déterminer s'il y a un intérêt des citoyens pour l'aménagement d'un parc à chiens dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir une liste de personnes intéressées • Statuer sur l'opportunité et prendre une résolution le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2022 • À déterminer 	Non débutée
16. Relayer les préoccupations des citoyens concernant la protection des boisés et de la canopée urbaine	<p>Participer à toutes les activités d'information ou de consultation</p> <p>Assurer une représentation du conseil sur les instances de consultation de la ville le cas échéant</p> <p>Soutenir l'atteinte de la cible de canopée définie par la ville pour le quartier dans la « Vision de l'arbre »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un administrateur minimum • Un administrateur minimum • Avis, mémoire ou résolution au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	Participation d'un administrateur à la présentation des Règlements RVQ 2995 et RVQ 3001 concernant les arbres (août 2021)

<p>17. Relayer les préoccupations des citoyens concernant l'aménagement des artères et secteurs commerciaux</p>	<p>Participer à toutes les activités d'information ou de consultation</p> <p>Assurer une représentation du conseil sur les instances de consultation de la ville le cas échéant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un administrateur minimum • Un administrateur minimum 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<p>Demande d'opinion au conseil de quartier au sujet d'un changement de zonage à la rue du Campanile (mai)</p> <p>Participation de deux administrateurs à une séance d'information sur la municipalisation de la rue du Campanile (juillet)</p>
---	---	--	--	---

Le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy à l'écoute depuis 15 ans!

CONSEIL DU QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

Collaboration spéciale

À l'issue de l'élection du 28 avril dernier, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy amorçait sa 15^e année avec une équipe complète de 11 bénévoles au profil et au parcours variés.

Depuis, l'équipe veille au grain en répondant aux invitations et aux demandes d'opinion de la Ville de Québec concernant les règlements d'urbanismes ou tout autre projet municipal. Ce mandat est d'autant plus important alors que la pandémie empêche la tenue des consultations publiques des 27 conseils de quartier depuis l'an dernier.

Vos administrateurs sont aussi actifs sur le terrain en collaborant avec d'autres organismes locaux et en soutenant des projets améliorant la vie communautaire et la sécurité des déplacements dans le quartier.

Pour suivre les actions du conseil, restez à l'affût des enjeux du quartier et, pourquoi pas, pour solliciter un poste d'administrateur éventuellement disponible, joignez notre groupe en cherchant CQPSF sur Facebook. ■



Marie-Ève Normandeau, présidente



Olivier Lacombe, secrétaire



Andréa Giguère, trésorière



Louise Fantini



Jacques Pelchat



Jean-Luc Lavoie



Kesso Imane Habiba



Luc Fournier



Martin Noël